



HAL
open science

Les parlers du Croissant : des parlers de transition au cœur de l'aire gallo-romane

Maximilien Guérin

► **To cite this version:**

Maximilien Guérin. Les parlers du Croissant : des parlers de transition au cœur de l'aire gallo-romane. La Feuille de Philologie Comparée Lituanienne et Française, 2020, XI, pp.13-33. halshs-03102096

HAL Id: halshs-03102096

<https://shs.hal.science/halshs-03102096v1>

Submitted on 7 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les parlers du Croissant : des parlers de transition au cœur de l'aire gallo-romane

Maximilien GUÉRIN
CNRS - LLACAN

Introduction

Cet article a pour objectif de proposer une présentation générale des parlers du Croissant. Il ne s'agit pas d'une étude exhaustive, mais d'un panorama permettant d'appréhender ces parlers, leur situation et leurs particularités. Nous présentons notamment ce qui caractérise et distingue ces parlers au sein de l'ensemble gallo-roman.¹

Le Croissant, même s'il présente une certaine unité linguistique, demeure relativement hétérogène (Brun-Trigaud 1992 : 23). C'est particulièrement notable lorsqu'on étudie des phénomènes grammaticaux précis. Dans cet article, nous prenons comme exemples trois parlers distants les uns des autres et relativement différents. Il s'agit de deux parlers marchois, le parler de Dompierre-les-Églises (Haute-Vienne)² et le parler de Gartempe (Creuse), ainsi que d'un parler bourbonnais d'oc, le parler de Naves (Allier).

Nous comparons plusieurs caractéristiques des parlers du Croissant avec celles des langues limitrophes (occitan, français, poitevin-saintongeais). Nous incluons des comparaisons avec le français et l'occitan central. Cela peut sembler discutable, puisque aucune de ces deux langues n'est en contact direct avec le Croissant. Néanmoins, elles nous servent de points de repère.

¹ Cette recherche s'insère dans les projets suivants, gérés par l'Agence Nationale de la Recherche : ANR-17-CE27-0001-01 (Projet « Les parlers du Croissant : une approche multidisciplinaire du contact oc-oïl ») et ANR-10-LABX-0083 (programme « Investissements d'Avenir », Labex EFL, Axe 3, Opération VC2 - « Au cœur de la Gallo-Romania : caractérisation linguistique et environnementale d'une aire de transition »). Il contribue à l'IdEx Université de Paris - ANR-18-IDEX-0001.

² Les traits que nous décrivons pour le parler de Dompierre sont également attestés dans tous les parlers bas-marchois, tels que ceux de Dinsac, Azat-le-Ris (Lavalade 1987 : 119-146), Oradour-Saint-Genest (Guérin 2020) et Saint-Priest-la-Feuille (Quint 1991).

Le français est la principale langue d'oïl et la langue officielle, aujourd'hui largement dominante sur l'ensemble du territoire. L'occitan central constitue la base de l'occitan littéraire standard et se trouve être le dialecte le plus conservateur (c'est-à-dire le plus proche de la langue médiévale).

Les données en occitan (limousin, auvergnat et central) sont transcrites suivant la norme classique (ou « norme alibertine »). Les données en poitevin-saintongeais sont transcrites suivant la graphie normalisée recommandée par l'Union Poitou-Charentes-Vendée Pour la Culture Populaire (UPCP-Métive). Les données en parlers du Croissant (dompierois, gartempaud et navois) sont transcrites à l'aide d'une adaptation de la norme classique de l'occitan. Cette graphie est proche de celles utilisées par Quint (1991, 1996, 2014 : 469-474), Guérin (2019, 2020) ou Lavalade (1987 : 119-146). Notons que dans cette graphie, les accents graphiques sur les voyelles notent uniquement l'aperture de la voyelle, jamais l'accent tonique.

Chaque exemple est également transcrit en alphabet phonétique international (API). Les données des parlers du Croissant sont issues d'enquêtes de terrain menées dans le cadre du projet « Les Parlers du Croissant »³, à l'exception de celle de Gartempe (Creuse), issues de Quint (1996). Les données d'occitan limousin sont essentiellement issues de Lavalade (1987, 2010, 2011) et ont été vérifiées par Jean-Christophe Dourdet⁴. Nous avons privilégié les prononciations attestées dans les parlers les plus proches du Croissant, c'est-à-dire le haut-limousin. Les données d'occitan auvergnat sont issues de Bonnaud (1999, 2006) ; la transcription phonétique a été déduite des explications de l'auteur. Les données d'occitan languedocien standard, appelé également occitan central, sont essentiellement issues d'Alibert (1976, 1977) et Sauzet (2016) et ont été vérifiées par Nicolas Quint. Les données de poitevin-saintongeais sont issues de Gautier (1993) et Pivetea (2006) et ont été vérifiées par Jean-Christophe Dourdet. Nous avons privilégié les prononciations attestées dans les parlers les plus proches du Croissant, tel que le civraisien. Les données du français correspondent au français standard (Riegel, Pellat & Rioul 2004).

Nous commençons par introduire la famille gallo-romane, puis nous présentons l'aire du Croissant. Nous détaillons ensuite plusieurs caractéristiques de ces parlers, en distinguant les traits oc, les traits oïl, les traits francoprovençaux et les traits spécifiques. Nous donnons ensuite un bref aperçu de la situation sociolinguistique de ces parlers. Enfin, nous fournissons un état de la recherche sur le Croissant.

Les langues gallo-romanes

Les parlers du Croissant sont des parlers romans. Quelle place occupent-ils au sein de la famille des langues romanes ? La classification interne de cette famille est une question problématique. Il n'existe pas de classification

³ Tous les enregistrements de ces enquêtes sont archivés sur le site <http://parlersducroissant.huma-num.fr/corpus/>.

⁴ Maître de conférence en poitevin-saintongeais et occitan à l'Université de Poitiers.

consensuelle (Camproux 1974 : 76-78 ; Bossong 2016). Néanmoins, la plupart des classifications reposent sur la division entre roman occidental (comprenant le gallo-roman et l'ibéro-roman) et roman oriental (comprenant l'italo-roman et le daco-roman)⁵.

Les parlers romans de France (à l'exception du corse) appartiennent à l'ensemble gallo-roman. Cette famille comprend trois branches (Camproux 1974 : 77) :

Oïl. Ces langues sont pratiquées en France (deux tiers nord du pays), en Belgique (Wallonie) et en Suisse (partie des cantons de Berne et du Jura). Dans cet article, trois de ces langues vont nous intéresser plus spécifiquement : le poitevin-saintongeais (parlé entre la Loire et la Gironde, notamment dans les départements de la Vienne et de la Charente), le berrichon (parlé dans le Berry, notamment dans les départements de l'Indre et du Cher) et le bourbonnais d'oïl (parlé dans le nord du département de l'Allier) ; ces deux dernières sont parfois réunies dans un ensemble plus vaste de « parlers centraux ».

Oc (ou occitan). Les dialectes⁶ occitans sont pratiqués en France (tiers sud du pays), en Espagne (Val d'Aran) et en Italie (Vallées occitanes au nord-ouest du pays). Dans cet article, deux dialectes occitans vont nous intéresser plus spécifiquement : le limousin (parlé notamment en Haute-Vienne, dans l'ouest de la Creuse, et dans l'est de la Charente) et l'auvergnat (parlé notamment dans le Puy-de-Dôme et à l'est de la Creuse).⁷

Francoprovençal (ou arpitan). Le francoprovençal est pratiqué en France (deux tiers nord de l'ancienne région Rhône-Alpes et sud de la France-Comté), la Suisse (presque toute la Suisse romande) et l'Italie (Val d'Aoste et quelques autres vallées au nord-ouest du pays). Dans cet article, les parlers qui vont nous intéresser plus spécifiquement sont ceux du Forez (département de la Loire), notamment autour de Roanne.

Les parlers du Croissant étant des parlers de transition oc-oïl, ils appartiennent donc à la branche gallo-romane des langues romanes.

⁵ Bec (1963 : 6) conserve globalement cette classification, mais distingue, au sein du gallo-roman, un ensemble occitano-roman intermédiaire entre le gallo-roman et l'ibéro-roman.

⁶ Traditionnellement, on parle de « langues d'oïl » et de « dialectes occitans ». Plusieurs raisons permettent d'expliquer cette différence d'appellation. Cette question étant relativement polémique, nous ne rentrerons pas dans les détails ici.

⁷ Nous spécifions ici uniquement les départements les plus au nord, qui nous intéressent pour notre propos. L'aire de ces dialectes s'étend bien plus au sud.

Maximilien GUÉRIN



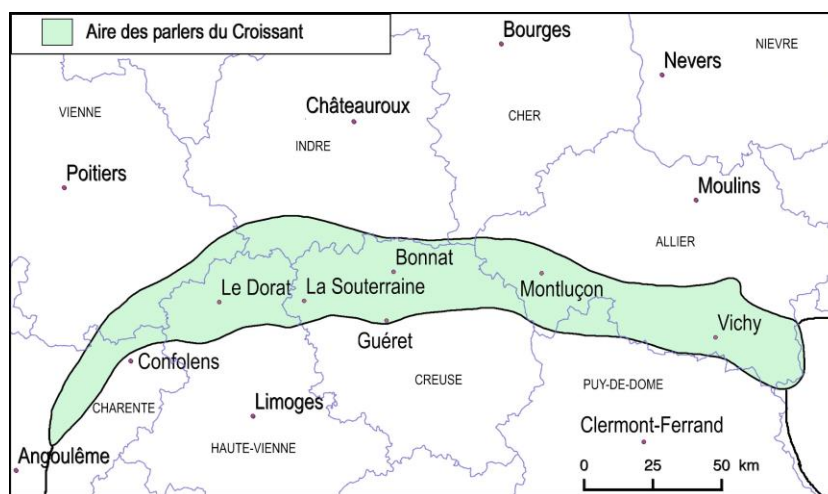
Les langues gallo-romanes et la zone du Croissant (source : DGLFLF)

L'aire du Croissant

La zone linguistique du Croissant correspond à la frange nord du Massif Central. Elle a, sur les cartes, une forme de demi-lune, d'où le terme de « Croissant », proposé par Ronjat (1913 : 6-7). Elle constitue une aire s'étendant sur environ 270 km d'est en ouest (du nord d'Angoulême jusqu'à la limite entre les départements de l'Allier et de la Loire), et sur 10 à 30 km du nord au sud. Elle s'étale sur sept départements : Charente (ouest du Confolentais), sud-est de la Vienne, sud de l'Indre, nord de la Haute-Vienne (au nord de la Gartempe), tiers nord de la Creuse, tiers sud de l'Allier et extrême nord du Puy-de-Dôme. Il s'agit d'une zone essentiellement rurale incluant quelques villes comme Le Dorat, La Souterraine, Guéret, Bonnat, Montluçon ou Vichy.

Les parlers du Croissant

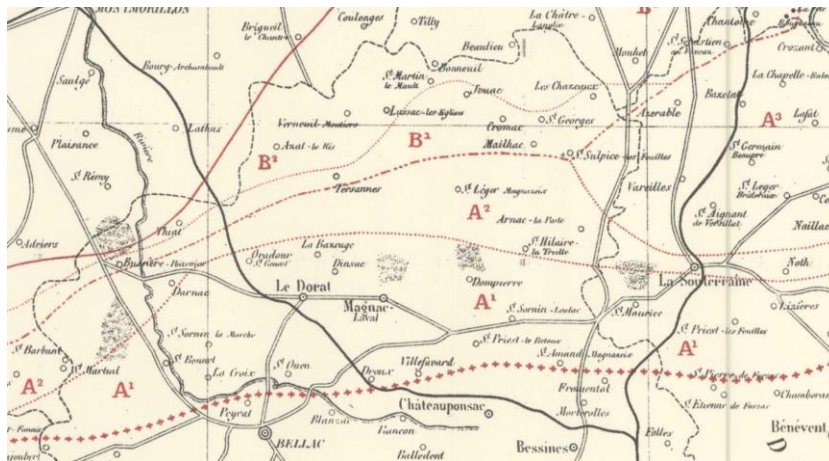
La zone du Croissant constitue la zone de transition entre les parlers d'oïl et les parlers d'oc (Ronjat 1913 : 6 ; Brun-Trigaud 1990 : 19 ; Quint 1998 : 126). Ainsi, on y pratique traditionnellement des parlers gallo-romans de transition, présentant simultanément des traits typiques des variétés d'oc (occitan limousin, occitan auvergnat), d'oïl (français, poitevin-saintongeais, berrichon, bourbonnais d'oïl) et francoprovençales (notamment dans la Montagne Bourbonnaise, au sud-est de l'Allier).



Situation géographique de la zone du Croissant (Guylaine Brun-Trigaud)

Cette zone a été, dans une large mesure, étudiée et cartographiée à la fin du XIX^e par Tourtoulon & Bringuier (1876). En raison notamment de la mort d'Octavien Bringuier, leur étude ne couvre pas l'intégralité du Croissant, mais s'arrête au environ de Guéret et Bonnat en Creuse. Ainsi, l'est de la Creuse, l'Allier et le Puy-de-Dôme ne sont pas traités. Néanmoins, leur étude concernant tout le reste du Croissant est particulièrement fine et la plupart de leurs observations et tracés restent pertinents aujourd'hui.

Tourtoulon & Bringuier (1876 : 55-63) divisent les parlers occidentaux du Croissant en variétés qu'ils nomment A et B. Chacune étant divisée en sous-variétés A1, A2, A3, B1 et B2 ; la variété A1 étant la plus proche de l'oc et la variété B2 la plus proche de l'oïl. Ce découpage a été élaboré sur des critères linguistiques (liste de traits). Par exemple, en Haute-Vienne, ils proposent les délimitations suivantes :



Les parlers du Croissant en Haute-Vienne (Tourtoulon & Bringuier 1876)

Néanmoins, les caractéristiques qu'ils ont relevées pour chaque variété ne correspondent plus toujours exactement à ce qu'on observe dans les parlers contemporains. De même, certaines limites semblent avoir légèrement bougées depuis cette étude. Il semble notamment que la limite nord du Croissant ait légèrement reculé au profit de l'oïl. Par exemple, le parler de Coulonges (Vienne) situé en A2 par Tourtoulon & Bringuier (1876) peut aujourd'hui être considéré comme un parler d'oïl⁸.

On peut distinguer deux grandes variantes linguistiques au sein du Croissant. Les variétés parlées à l'ouest de Bonnat sont généralement appelées « marchois », en référence à l'ancien Comté de la Marche. Les variétés parlées à l'est de Bonnat (surtout dans le département de l'Allier) sont généralement appelées « bourbonnais d'oc » ou « arverno-bourbonnais », en référence à l'ancien Duché de Bourbon.

Marchois

Le terme « marchois » renvoie spécifiquement aux parlers du Croissant pratiqués en zone limousine (nord-ouest de la Creuse, nord de la Haute-Vienne, sud de l'Indre, sud-est de la Vienne et nord-est de la Charente). Ce terme fait référence à l'ancien Comté de la Marche, dont le territoire correspond en partie à l'aire linguistique du marchois.

Le comté de la Marche est une ancienne province de France, supprimée après la Révolution (Berducat 2010 : 20). La Marche était située entre le Limousin (au sud), le Poitou (à l'ouest), le Berry (au nord) et l'Auvergne (à l'est). Comme son nom l'indique, cette province était une marche, c'est-à-dire une province frontalière d'un état ennemi. En effet, elle était située entre le Duché d'Aquitaine (sous le contrôle du roi d'Angleterre pendant plusieurs

⁸ Comme en témoignent les enregistrements élaborés dans le cadre du projet « Les Parlers du Croissant » : <http://parlersducroissant.huma-num.fr/corpus/>.

Les parlers du Croissant

siècles) et le reste du Royaume de France. Au sein de La Marche, on distinguait la Haute-Marche, correspondant peu ou prou à l'actuel département de la Creuse, dont la capitale était Guéret, et la Basse-Marche, correspondant à la partie nord de la Haute-Vienne et au sud de l'Indre, dont la capitale fut Bellac puis Le Dorat (Berducat 2010 : 19).



La province de la Marche au XVIII^e siècle⁹

Comme nous le constatons en comparant la carte du Croissant et la carte de la Marche, l'aire linguistique des variétés marchaises du Croissant ne correspond qu'à une partie du territoire de la province de la Marche. En effet, le comté de la Marche s'étendait beaucoup plus au sud, englobant des communes clairement situées dans l'aire linguistique occitane limousine comme Confolens, Ambazac ou Bourganeuf. Elle s'étendait également plus à l'est et un peu plus au nord.

Néanmoins le terme « marchais », proposé par Tourtoulon & Bringuier 1876 : 42), est pertinent car il désigne un dialecte qui « constitue comme une Marche linguistique, coïncidant à peu près avec la Marche historique » (*ibid.*).

Bourbonnais d'oc ou arverno-bourbonnais

Le terme « bourbonnais d'oc » renvoie spécifiquement aux parlers du Croissant pratiqués en zone auvergnate (sud de l'Allier et nord du Puy-de-

⁹ Carte « Gouvernemens généraux de la Marche, du Limousin, et de l'Auvergne » par Robert de Vaugondy (1753).

Dôme). Ce terme fait référence à l'ancien Duché de Bourbon, dont le territoire correspond en partie à l'aire linguistique de ces variétés. On peut distinguer le « bourbonnais d'oïl », variété d'oïl parlée dans le nord de l'Allier, du « bourbonnais d'oc », variété du Croissant parlée dans le sud de l'Allier et le nord du Puy-de-Dôme. Le bourbonnais d'oc est également appelé « arverno-bourbonnais » par plusieurs auteurs, dont Bonnaud (2006) et Reichel (2012), en raison de sa parenté avec l'occitan auvergnat.

Le Duché de Bourbon (ou Bourbonnais) est une ancienne province de France, supprimée après la Révolution. Le Bourbonnais était situé entre le Berry (au nord-ouest), le Nivernais (au nord), la Bourgogne (à l'est), l'Auvergne (au sud) et la Marche (au sud-ouest).



La province du Bourbonnais au XVIII^e siècle¹⁰

Comme nous le constatons en comparant la carte du Croissant et la carte du Bourbonnais, l'aire linguistique des variétés bourbonnaises du Croissant ne correspond qu'en partie au territoire de la province du Bourbonnais. En effet, le Duché de Bourbon s'étendait plus au nord, englobant des communes clairement situées dans l'aire linguistique d'oïl, comme Moulins ou Bourbon-

¹⁰ Carte « Gouvernements généraux du Berry, du Nivernois, et du Bourbonnois » par Robert de Vaugondy (1753).

Les parlers du Croissant

l'Archambault. En outre, le Croissant inclut également une partie du nord de l'ancienne province d'Auvergne.

Néanmoins le terme « bourbonnais d'oc », est pertinent car il désigne un dialecte présentant de nombreux traits oc qui recouvre une grosse partie de cette province.

Traits oc

Les parlers du Croissant présentent de très nombreux traits communs avec l'occitan (notamment limousin ou auvergnat). Dans cette section, nous présentons plusieurs des traits les plus saillants de cette proximité entre Croissant et occitan.

Lexique fondamental

Le lexique fondamental des parlers du Croissant est clairement apparenté à celui de l'occitan, et s'éloigne sensiblement de celui du français. La comparaison avec le poitevin-saintongeais est peu pertinente sur ce point, car le lexique de cet dernier comporte un très fort substrat oc (Gautier 1993 : 6), et présente donc un lexique fondamental assez proche de celui de l'occitan.

(1)	coq		faux (outil)
Marchois dompierois :	<i>jau</i> /'ʒo/	<i>dar</i> /dalh	/'dar/ /'daj/
Marchois gartempaud :	<i>jau</i> /'dʒaw/	<i>dar</i>	/'dar/
Bourbonnais navois :	<i>jau</i> /'ʒo/	<i>dalh</i>	/'daj/
Occitan limousin :	<i>jau</i> /'dʒaw/	<i>dalh</i>	/'daj/
Occitan auvergnat :	<i>jau</i> /'dʒaw/	<i>dalh</i>	/'daj/
Occitan central :	<i>gal</i> /'gal/	<i>dalh</i>	/'dal/
Poitevin-saintongeais :	<i>jhàu</i> /'ʒ ^h o/	<i>dall</i>	/'daj/
Français :	<i>coq</i> /'køk/	<i>faux</i>	/'fo/

Certains mots sont formellement identiques au français. Pour les mots du lexique fondamental, il est très peu probable qu'il s'agisse d'emprunts. Ces mots ont vraisemblablement connu une évolution phonétique similaire à celle de leurs équivalents français. Par exemple, 'vache' se dit vache [ˈvaʃ] dans la majorité des parlers du Croissant. Comme en français, ce mot est issu du latin *VACA* [ˈwaka]. On peut donc supposer le maintien du [a] tonique, l'évolution du [w] en [v] ([w]→[β]→[v]), la palatalisation du [k] en [ʃ] ([k]→[tʃ]→[ʃ]), et la chute progressive de la voyelle atone finale, peut-être par l'intermédiaire d'une étape [ə] comme en occitan ([a]→(ə)→[ə]→_).

Dérivation nominale

Les affixes de dérivation nominale et adjectivale des parlers du Croissant sont majoritairement apparentés à l'occitan, notamment en marchois¹¹. Par exemple, le suffixe *-ador* [aˈdur] / *-adore* [aˈdwer] (permettant de former des noms d'outils), est formellement très proches de son équivalent occitan limousin *-ador* [aˈdu] / *-adoira* [aˈdwejrə]. En revanche, cet affixe se distin-

¹¹ Cf. Guérin (à paraître 3).

gue assez nettement de ses équivalents français *-oir(e)* et poitevin-saintongeais *-our* [ʰu(r)]. Il en va de même pour le suffixe *-ier* [ʰi] (permettant de former des nom de métier) qui est identique à son équivalent en occitan limousin est *-ier* [ʰi:].

Flexion verbale

Presque la totalité des suffixes de flexion verbale sont similaires à ceux attestés en occitan limousin, auvergnat et/ou central.¹² Nous n'indiquons pas ici toutes les désinences, mais uniquement les plus notables.

Infinitif des verbes du premier groupe

En marchois, les verbes du premier groupe présentent le suffixe *-ar* [a]~[ɑ] à l'infinitif. Cette situation est identique à celle observée en occitan limousin *-ar* [a:] et central *-ar* [a]. En revanche, la situation est différente dans les parlers d'oïl. En français, le suffixe est *-er* [e]. En poitevin-saintongeais, la prononciation du suffixe *-àe* diffère selon les parlers. Dans les parlers les plus proches du Croissant, comme le civraisien (sud de la Vienne), il se prononce [e] (Gautier 1993 : 32). En bourbonnais d'oc, le suffixe est *-ar* [a] dans certains parlers, mais plus souvent *-är* [e / ε] (Reichel 2012 : 11), notamment à Naves. Ce point est cohérent avec l'occitan auvergnat où la terminaison *-ar* est prononcée [a] ou [ε] selon les parlers (Bonnaud 1999 : 13).

Participe passé des verbes du premier groupe

Dans la quasi-totalité des parlers du Croissant, les verbes du premier groupe présentent le suffixe *-at* [a] au participe passé. Cette situation est identique à celle observée en occitan limousin, auvergnat, central *-at* [a]. En revanche, la situation est différente dans les parlers d'oïl. En français, le suffixe est *-é* [e]. En poitevin-saintongeais, la prononciation du suffixe *-ai* diffère selon les parlers. Dans les parlers les plus proches du Croissant, il se prononce [e] (Gautier 1993 : 32).

Imparfait

Dans la majorité des parlers marchois et bourbonnais d'oc (Reichel 2012 : 73), le suffixe d'imparfait des verbes du premier groupe présentent un *-v-*. On observe ainsi *-èv-* [εv] dans un grand nombre de parlers, notamment en Basse-Marche (nord de la Haute-Vienne) ou *-äv-* [ɔv] dans d'autres, comme Bonnat (Creuse). Cette situation est identique à celle observée en occitan limousin ou auvergnat *-av-* [av] et central *-av-* [aβ]. En revanche, elle est différente dans les parlers d'oïl. Que ce soit en français ou en poitevin-saintongeais (Gautier 1993), le suffixes d'imparfait des verbes du premier groupe ne présente aucune consonne au singulier, mais un yod *-i-* [j] au pluriel. Notons cependant que certains parlers bourbonnais d'oc présentent un yod à toutes les personnes. C'est notamment le cas de Naves (Allier).

¹² Cf. Guérin (à paraître 1).

Prétérit

Dans la plupart des parlers du Croissant, marchois et bourbonnais d'oc (Reichel 2012 : 80), le suffixe de prétérit (passé simple) présente un *-ér-* [er], c'est notamment le cas à Dompierre-les-Églises (Haute-Vienne), ou un *-et-* [ət] comme à Gartempe (Creuse) ou *-ét-* [et] comme à Naves (Allier). Malgré quelques différences dans l'aperture de la voyelle, cette situation est identique à celle observée en occitan limousin *-er-* [er] (Lavalade 1987 ; Roux & Lévêque 2011) et central *-èr-* [ɛr] (Sauzet 2016). L'élément *-et-* se retrouve dans plusieurs parlers occitans limousins de la Haute-Vienne, de la Charente et de la Dordogne (Chabaneau 1876 : 278). Les deux éléments sont également attestés en occitan auvergnat (Bonnaud 2006 : 165). En revanche, la forme du suffixe est différente en français, où aucune consonne ne caractérise les désinences de prétérit dans leur ensemble. En poitevin-saintongeais, on observe un élément *-ir-* [ir] pour les personnes du pluriel dans certains parlers, mais pas dans les parlers les plus proches du Croissant, comme le civraisien (sud de la Vienne), où l'élément est *-iy-* [ij] (Gautier 1993 : 84).

Les éléments *-er-* et *-et-* sont clairement occitans ; ils proviennent de l'occitan médiéval. Ainsi, selon Alibert (1976 : 102), l'origine de l'élément *-er-* est « la troisième personne du pluriel du prétérit de l'ancienne langue en *-èron* et du conditionnel passé en *-èra* »¹³. Selon Chabaneau (1876 : 281) l'élément *-et-* pourrait être issu du suffixe de troisième personne du singulier du prétérit de l'occitan médiéval *-èt*. Ce changement par analogie aurait ainsi permis de lever des ambiguïtés dans le paradigme de conjugaison, en permettant notamment de « distinguer toutes les personnes des personnes correspondantes des autres temps avec lesquelles elles pouvaient se confondre » Chabaneau (1876 : 280).

Troisième personne du singulier du futur

Dans un grand nombre de parlers du Croissant, marchois et bourbonnais d'oc (Reichel 2012 : 62), la voyelle finale du suffixe de la troisième personne du singulier au futur est une voyelle moyenne *-reu* [rø / rœ], comme à Dompierre-les-Églises (Haute-Vienne) ou Gartempe (Creuse), ou *-rá* [rɑ] comme à Cellefrouin (Charente), Luchapt (Vienne) ou Naves (Allier). Cette situation est similaire à celle observée en nord-occitan *-rá* [rɑ], que ce soit en occitan limousin (Lavalade 1987 ; Roux & Lévêque 2011) ou auvergnat (Bonnaud 2006 : 170). En revanche, elle diffère de celle observée en occitan central *-rà* [ra], en français *-ra* [ʁa] ou en poitevin-saintongeais *-rat* [ra] où la voyelle finale est ouverte : [a].

Traits oïl

Les parlers du Croissant partagent également plusieurs traits avec les variétés d'oïl (notamment français et poitevin-saintongeais). Comme pour la

¹³ Notre traduction du texte original occitan.

section précédente, nous présentons plusieurs des traits les plus saillants de cette proximité entre Croissant et oïl.

Phonologie

Prosodie

Dans la majorité des parlers du Croissant, l'accent tombe toujours sur la dernière syllabe du mot. Ce phénomène s'observe particulièrement dans la conjugaison. On observe le même phénomène dans les parlers d'oïl, comme en poitevin-saintongeais ou en français¹⁴. En revanche, la situation est différente en occitan limousin, auvergnat et central. En occitan, l'accent n'est pas fixe. Dans la conjugaison, la place de l'accent va dépendre du temps, du mode et/ou de la personne.

(2)	nous chantons	ils chantent
Marchois dompierois :	<i>neus chantam</i> /nə ʃã'tã/	<i>ilhs chantan</i> /i ʃã'tã/
Marchois gartempaud :	<i>neus chantam</i> /nə tsã'tã/	<i>ilhs chantan</i> /i tsã'tã/
Bourbonnais navois :	<i>neus chintin</i> /nə ʃẽ'tẽ/	<i>ilhs chintòn</i> /i ʃẽ'tõ/
Poitevin-saintongeais :	<i>i chantun</i> /i ʃã'tõ/	<i>le chantant</i> /lə ʃã'tõ/
Français :	<i>nous chantons</i> /nu ʃã'tõ/	<i>ils chantent</i> /il ʃã'tõ/
Occitan limousin :	<i>chantem</i> /tsã'tẽ ^m /	<i>chanten</i> /'tsã'tẽ ⁿ /
Occitan auvergnat :	<i>chantem</i> /'tsã'tẽ/	<i>chanton</i> /'tsã'tõ/
Occitan central :	<i>cantam</i> /kan'tan/	<i>cantan</i> /'kantõn/

Dans certains parlers situés au sud du Croissant, comme le marchois de Gartempe, il existe néanmoins une nuance : « si le mot est terminé par un *-e* [ə] dit muet, l'accent tonique porte sur la voyelle précédente. » (Quint 1996 : 29). Par exemple *pome* ['pumə] 'pomme'. On observe aussi, dans le bourbonnais de Naves, quelques rares paroxytons proches de leur équivalents occitans, comme *aiga* ['egə] 'eau' (en variation libre avec la forme *aigue* ['eg]).

Voyelles

Le système vocalique des parlers du Croissant est très proche de celui attesté en oïl. Comme nous l'avons vu plus haut, on observe la chute des voyelles finales atones issues du latin. Par exemple, 'vache', issu du latin *VACA* ['waka], se dit *vache* ['vaʃ] dans la plupart des parlers du Croissant. On peut supposer, comme en français ou en poitevin-saintongeais, la chute progressive de la voyelle atone finale, peut-être par l'intermédiaire d'une étape [ə] comme en occitan : [a]→([ə])→[ə]→[∅].

On observe également une nasalisation des voyelles suivies d'une consonne nasale, avec disparition complète de la consonne. Par exemple, 'lancer', issu du latin *LANCEARE* [lanke'are], se dit *lançar* [lã'sa] dans la plupart des parlers du Croissant. Cette prononciation se distingue de celle de l'occitan limousin *lançar* [lãⁿ'sa:] où la consonne nasale s'est maintenue, et

¹⁴ Dans l'exemple français, l'accent tombe sur le radical car le suffixe flexionnel a disparu de la langue parlée au cours de l'évolution de la langue.

de l'occitan central *lançar* [lan'ʃa], plus conservateur, où la voyelle n'est pas nasalisée et où la consonne nasale s'est maintenue. Ce phénomène touche toutes les nasales et donne aux parlers du Croissant un inventaire de voyelles nasales souvent proche de celui du français ou du poitevin-saintongeais : [ã], [ẽ], ([œ̃]), [õ].

Par ailleurs, les diphtongues issues de formes latines complexes, ont généralement évoluées en voyelles simples. C'est notamment le cas du AL [al] tonique latin. Par exemple, 'sauce', issu du latin SALSA ['salsa], se dit *sausse* ['sɔs]~['sɔs] dans la plupart des parlers du Croissant¹⁵. Cette prononciation se distingue de celle de l'occitan limousin *saussa* ['sawsə] où on observe la diphtongue [aw], et de l'occitan central *salsa* ['ʃalʂo], plus conservateur, où la séquence latine [al] est conservée. Elle se rapproche plus de la prononciation du français ['sɔs] ou du poitevin-saintongeais civraisien *sâusse* ['sɔs]. On peut donc supposer, comme en français ou en poitevin-saintongeais, l'évolution : [al]→[aw]→[o]~[ɔ].

Consonnes

Le système consonantique des parlers du Croissant est également très proche de celui attesté en oïl. C'est notamment le cas des occlusives vélaires [k] et [g] suivies d'un [a] issues du latin. Par exemple, 'chaleur', issu du latin CALOR ['kəlor], se dit *chalar* [ʃa'lur] dans la plupart des parlers du Croissant. Cette prononciation se distingue de celle de l'occitan limousin *chalar* [tʃa'lur] où la consonne est palatalisée, mais pas au même stade qu'en marchois, et de l'occitan central *calor* [ka'lu], plus conservateur, où la consonne n'est pas palatalisée. Elle se rapproche plus de la prononciation du français [ʃa'lœr] ou du poitevin-saintongeais *chalour* [ʃa'lur]. On peut donc supposer, comme du français ou du poitevin-saintongeais, le processus suivant de palatalisation : [k]→[kʲ]→[tʃ]→[ʃ] (Zink 1999 : 108). On observe le même avec le [ga] latin, ayant donné [ʒa] comme dans *javèle* ['ʒavɛl], issu du latin GABELLA [ɡa'bela]. On peut donc supposer, comme en français ou en poitevin-saintongeais, la palatalisation : [g]→[gʲ]→[dʒ]→[dʒ]→[ʒ] (Zink 1999 : 108).

Par ailleurs, la prononciation du « r » subit, dans le Croissant, une forte influence du français. Dans la plupart des parlers du Croissant, ainsi qu'en occitan limousin, occitan auvergnat et poitevin-saintongeais, le « r » est réalisé roulé [r]. Néanmoins, dans plusieurs parlers contemporains, cette prononciation tend à être remplacée par la prononciation [ʀ] du français standard. C'est notamment le cas à Naves (Allier), ou à Dompierre-les-Églises (Haute-Vienne). Dans cette dernière commune, la prononciation varie d'un locuteur à l'autre. La plupart des locuteurs le prononce [ʀ], mais plusieurs locuteurs prononcent [r] ; au sein d'une même fratrie, il arrive que certains prononcent [r] alors que d'autres prononcent [ʀ].

¹⁵ À l'exception de plusieurs des parlers les plus au sud du Croissant, comme le marchois de Gartempe, où la forme attestée *sausse* ['sawsə] est plus proche de l'occitan limousin.

Emprunts lexicaux et néologie

Si, comme nous l'avons vu plus haut, le lexique fondamental des parlers du Croissant est apparenté à celui de l'occitan, le lexique « moderne » s'apparente beaucoup plus à celui du français. Ceci s'explique par le fait que tous les mots désignant des objets ou des concepts introduits après la seconde guerre mondiale sont directement empruntés au français. Cela n'est pas un hasard, il s'agit de la période à partir de laquelle la langue à cesser de se transmettre à la génération suivante. Les mots ont donc des formes proches de l'oïl se distinguant de leur équivalent en nord-occitan. Par exemple, 'télévision' se dit comme en français *télévisiòn* [televi'zjõ], alors que la forme attendue en occitan limousin ou auvergnat est *television* [televi'zju].

En outre, on observe l'utilisation d'affixes de dérivation nominal productifs empruntés au français. C'est notamment le cas du suffixe *-eur* ['œr] *-euse* ['øz], permettant de former des noms d'agent, comme par exemple, *métiveur* [meti'vœr] 'moissonneur', qui est identique à son équivalent français, mais se distingue de ses équivalents en occitan limousin *-aire* ['ajre] *-aira* ['ajrø] (ou *-airitz* [aj'ri]) et en poitevin-saintongeais *-our* ['ur] *-ouse* ['uz].

Par ailleurs, nous pouvons noter un suffixe attesté en oïl dont l'origine est plus ancienne, le suffixe *-oér* ['we] / *-oére* ['wer], permettant de former des noms d'outils, comme par exemple *arrosóer* [aru'zwe] 'arrosoir'. Il n'est pas issu du même étymon médiéval que son équivalent occitan limousin *-ador* [a'du] / *-adoira* [a'dwejrø]. Il ne s'agit pas non plus d'un emprunt au français standard contemporain, puisque son équivalent est *-oir(e)* ['war]. Il diffère également de son équivalent poitevin-saintongeais *-our* ['u(r)]. Cependant, la diphtongue notée *-oi* en français se prononçait [we] du XIII^e au XVII^e siècle (Zink 1999 : 240), et le suffixe *-oir* devait donc se prononcer ['we(r)]. Nous pouvons donc supposer que le marchois a emprunté ce suffixe au français avant le XVIII^e siècle.

Quelques aspects de morphologie verbale

Présence du pronom personnel sujet

Dans tous les parlers du Croissant, l'emploi du pronom personnel sujet est obligatoire. On observe le même phénomène dans les langues d'oïl comme le français et le poitevin-saintongeais. En revanche, l'occitan limousin¹⁶ et l'occitan central sont des langues *pro-drop* (comme l'espagnol ou l'italien). Dans ces langues, la personne est exprimée uniquement par la flexion verbale.

Consonne finale du suffixe d'infinitif

Dans tous les parlers du Croissant, le *-r* final étymologique roman de l'infinitif a disparu pour les verbes du premier groupe, mais s'est maintenu

¹⁶ Dans plusieurs parlers clairement occitans du Haut-Limousin (au nord de Limoges) l'emploi du pronom personnel sujet est plus étendu (Quint 2014 : 479-480). Néanmoins, ces parlers sont relativement marginaux par rapport à l'ensemble occitan limousin.

Les parlers du Croissant

pour les verbes des autres groupes. On observe le même phénomène en français. En poitevin-saintongeais, cela dépend des parlers. Seuls les parlers de l'ouest du Bas-Poitou (Vendée) ont conservé le *-r* pour les verbes du second groupe (Gautier 1993 : 82). Dans la plupart des autres parlers, la situation est identique à celle de l'occitan. En occitan limousin, le *-r* a disparu à tous les groupes, mais sa disparition a entraîné un allongement compensatoire. Enfin, en occitan central, le *-r* a disparu à tous les groupes.

(3)	Verbe du 1 ^{er} groupe	Verbe du 2 ^e groupe
Marchois dompierois :	<i>chantar</i> /ʃã'ta/	<i>chausir</i> /ʃo'zir/
Marchois gartempaud :	<i>chantar</i> /tsã'ta/	<i>chausir</i> /tso'zir/
Bourbonnais navois :	<i>chantär</i> /ʃã'te/	<i>chausir</i> /ʃo'zir/
Français :	<i>chanter</i> /ʃã'te/	<i>choisir</i> /ʃwa'zir/
Poitevin-saintongeais :	<i>chantàe</i> /ʃã'te/	<i>choesi(r)</i> /ʃwe'zi(r)/
Occitan limousin :	<i>chantar</i> /tsã ⁿ 'ta:/	<i>chausir</i> /tso ^w 'zi:/
Occitan central :	<i>cantar</i> /kan'ta/	<i>causir</i> /kaw'zi/

Syntaxe

La syntaxe des parlers du Croissant est très proche de celle du français. Elle présente quelques particularités, mais on n'observe pas les tournures syntaxiques propres à l'occitan central, et relativement peu de tournures attestées en occitan limousin.¹⁷

Traits francoprovençaux

A priori, des traits francoprovençaux devraient être attestés dans certains parlers bourbonnais d'oc, notamment dans la Montagne Bourbonnaise. À l'heure actuelle, nous ne disposons que de peu de données sur les parlers bourbonnais d'oc de Montagne Bourbonnaise ou sur les parlers francoprovençaux du Forez pour présenter avec certitude des caractéristiques attestées dans les parlers du Croissant qui seraient dus à une influence du francoprovençal.

Néanmoins, en nous appuyant sur Escoffier (1958), nous pouvons citer deux traits : désinence [ɛ̃] pour 1SG à l'imparfait de l'indicatif et désinence [i] aux trois personnes du singulier du prétérit.

Traits spécifiques

Nous n'avons pu identifier aucun trait qui soit propre à l'ensemble des parlers du Croissant, et qui ne soit pas attesté dans les langues gallo-romanes en contact. Néanmoins, nous avons pu relever quelques traits propres à certains parlers du Croissant. Nous ne présentons ici qu'un seul de ces traits.

Dans plusieurs parlers de la Basse-Marche, notamment celui de Dompierre-les-Églises (Haute-Vienne), on observe une disparition partielle du subjonctif présent au profit du subjonctif imparfait ; c'est-à-dire une utilisation des formes du subjonctif imparfait dans des contextes où le subjonctif présent serait attendu (Guérin, à paraître 1). La situation est

¹⁷ Cf. notamment Guérin (2019 : 195-202).

différente si le verbe de la proposition principale est au présent. En français, lorsque le verbe de la proposition principale (V1) est au présent, le verbe de la complétive (V2) est au subjonctif présent. En poitevin-saintongeais, occitan central et limousin, selon la concordance des temps, le verbe de la complétive sera au subjonctif présent. En revanche, en marchois de Dompierre, les locuteurs produisent spontanément un subjonctif imparfait dans cette position. L'énoncé suivant est possible : *Aneut fau qu'i peuche io faire* (où la forme *peuche* est au subjonctif présent). Néanmoins, il est moins naturel que l'énoncé (15) et est rarement produit spontanément par les locuteurs.

- (15) Français : *Aujourd'hui il faut_(V1) que je puisse_(V2) le faire.*
 Poitevin-saintongeais : *Aneùt, o fâut_(V1) qu'i peye_(V2) zou faere.*¹⁸
 Occitan central : *Cal_(V1) qu'o pòsca_(V2) far uèi.*
 Occitan limousin : *Auei, fau_(V1) que puesche_(V2) iò far.*
 Marchois dompiérois : *Aneut fau_(V1) qu'i peuguèsse_(V2) io faire.*

Cet usage étendu du subjonctif imparfait est limité à certains verbes irréguliers comme *créire* 'croire', *devèr* 'devoir', *peudèr* 'pouvoir' ou *volèr* 'vouloir'. Pour les verbes réguliers, il existe clairement deux formes distinctes de subjonctif. Par exemple pour le verbe *chantar* 'chanter', la forme de subjonctif présent 1SG est *i chante*, et la forme de subjonctif imparfait 1SG est *i chantèsse*.

Situation sociolinguistique

Les parlers du Croissant sont aujourd'hui extrêmement menacés (Guérin, à paraître 2). Les locuteurs natifs ont presque tous plus de 70 ans, les locuteurs entre 40 et 70 ans ont une compétence passive du parler, mais ne le pratiquent pas et ne l'ont a priori jamais pratiqué, et les personnes de moins de 40 ans sont presque toutes monolingues en français. Cette situation sociolinguistique est très différente de celle qui prévalait avant la seconde guerre mondiale, où l'immense majorité des locuteurs était bilingues. Dans la plupart des communes, le parler local était traditionnellement utilisé à la maison, dans les commerces, pendant les foires, dans la rue, lors des travaux agricoles et dans la cours de récréation des écoles primaires¹⁹, alors que le français était utilisé à l'église, à l'école (en classe), à la mairie ou à la poste.

Ainsi, le parler local s'est majoritairement transmis et est resté vernaculaire jusqu'au milieu du XX^e siècle. Après la seconde guerre, le « processus de disparition » s'est clairement mis en place, avec la rupture de

¹⁸ Il y a un doute sur la forme exacte du second verbe : *peye, pejhe, peve*... Certains locuteurs tendent à remplacer ce verbe par une forme périphrastique : *o fâut qu'i sèye capable de zou faere* 'il faut que je sois capable de le faire'. Dans tous les cas, le second verbe ne peut pas être au subjonctif imparfait ; il sera au subjonctif présent. Nous remercions Éric Nowak pour nous avoir fourni ces précisions.

¹⁹ Ce point n'est pas vrai partout. Dans certaines écoles, le parler local était interdit également dans la cour.

la transmission générationnelle. Comme pour la plupart des langues régionales de France, plusieurs causes différentes peuvent être identifiées pour ce processus : la politique linguistique de l'État français à l'égard des langues régionales ; le rôle de l'école publique dans la vision que les locuteurs ont de leur parler ; l'industrialisation et la « modernisation » ; l'accélération de l'exode rural ; le développement des médias audiovisuels.

Le processus de disparition semble avoir été plus rapide pour les parlers bourbonnais d'oc que pour les parlers marchois. De fait, s'il est relativement aisé de rencontrer des locuteurs natifs de 75-80 ans en Haute-Vienne ou en Creuse, cela est beaucoup plus difficile dans l'Allier. Dans un grand nombre de communes de ce département, les locuteurs de cette génération ont plutôt une compétence passive du parler local. Ils l'ont entendu régulièrement étant enfants, mais ils ne l'ont presque jamais pratiqué. Cela est sans doute dû à la situation économique de l'Allier, qui est très différente de celle du nord de la Haute-Vienne ou de la Creuse. En effet, l'Allier dispose de trois centres urbains relativement importants et répartis de façon équilibrés sur le territoire (Montluçon, Vichy, Moulins), et dispose (ou disposait) de nombreux emplois dans le secteur secondaire (industrie du pneu à Montluçon) et tertiaire (thermes à Vichy). Cette configuration a vraisemblablement eu un impact sur les déplacements de population intra- et inter-départementaux, ce qui a nécessairement eu un impact à moyen et long termes sur le maintien des parlers locaux. A contrario, le nord de la Haute-Vienne et la Creuse sont des zones essentiellement rurales et, si de nombreux habitants sont partis au cours du siècle dernier, relativement peu de nouveaux habitants sont arrivés au cours du XX^e siècle. Cela implique donc que les habitants des communes rurales, locuteurs de parlers locaux, sont restés sans contact quotidien avec des locuteurs d'autres parlers (ou des francophones monolingues) plus longtemps que dans l'Allier.

État de l'art et travaux en cours

Jusqu'à aujourd'hui, le Croissant est resté une aire relativement peu étudiée. Les spécialistes du domaine d'oïl comme ceux du domaine d'oc ont souvent négligé cette zone, la considérant comme présentant trop d'interférences de l'autre domaine pour être pleinement considérés oc ou oïl.

Depuis le travail fondateur de Tourtoulon & Bringuier (1876), relativement peu d'études ont été consacrées au Croissant. On ne compte que quelques travaux concernant l'ensemble de l'aire : Brun-Trigaud (1990), Mietzke (2000) ou Tillinger (2013). Les monographies (grammaires et/ou lexiques) consacrées à ces parlers sont rares (Brun-Trigaud 1993, Quint 1991, 1996). À ces travaux savants, il convient également de citer plusieurs publications d'auteurs locaux, tels que Piquand (1953), Yvernault (2013), Monnet-Quelet (2013) ou Dupeux (2017).²⁰

²⁰ Voir la liste exhaustive des publications sur : <http://parlersducroissant.humanum.fr/bibliographie.html>

Maximilien GUÉRIN

Depuis 2015, a été mis en place un groupe de recherche consacré à cette aire, et appelé le projet « Les Parlers du Croissant »²¹. Ce groupe, d'abord financé par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), est devenu une opération du Labex « Fondements Empiriques de la Linguistique » (EFL), puis s'est prolongé en projet financé par l'Agence nationale de la recherche (ANR).

L'objectif de ce projet est d'étudier le Croissant dans une perspective multidisciplinaire. Plusieurs lignes d'approche ont été développées, dont l'étude dialectale comparative ou la description et analyse précise des caractéristiques typologiques des parlers du Croissant. Concrètement, des enquêtes ont été menées dans une soixantaine de communes réparties dans l'ensemble du Croissant. Ces enquêtes ont consisté, pour la majorité d'entre elles, en des enregistrements de locuteurs natifs de questionnaires dialectaux mis en place dans le cadre du projet (Brun-Trigaud, Quint & Guérin 2018). Les enregistrements ont ensuite été archivés et publiés sur un espace dédié de la plate-forme Huma-Num²². Par ailleurs, des descriptions complètes de parlers spécifiques ont été mises en œuvre, telle que Guérin (2019). D'autres travaux scientifiques sont en cours, notamment des expériences psycholinguistiques ou encore des techniques de traitement automatique des langues (TAL) pour gérer plus efficacement les corpus au niveau de la transcription et de la gestion des paradigmes (Knyazeva *et al.*, 2020).

Par ailleurs, un grand travail de valorisation a été mis en place afin de permettre un retour des travaux des chercheurs auprès des locuteurs et des habitants du Croissant. Parmi les actions mises en place, on peut citer : l'organisation de colloques dans la zone, permettant aux locuteurs de venir échanger avec les chercheurs ; l'organisation de conférences à destination du grand public ; l'archivage des enregistrements dans des centres culturels (médiathèques, musées) locaux ; la gestion d'une page Facebook et d'une liste de diffusion dédiée au projet.²³

Ce projet rassemble aujourd'hui la majorité des spécialistes du Croissant et compte de nombreuses publications et communications à des colloques dont le nombre va s'accroître avec l'avancée des recherches menées.

Conclusion

Le Croissant constitue la zone de transition entre les trois domaines gallo-romans : oc, oïl et francoprovençal. Les caractéristiques de ces parlers témoignent assez clairement de leur appartenance au domaine nord-occitan. En effet, la plupart des caractéristiques linguistiques fondamentales (lexique fondamental, morphologie) est similaire à celle de l'occitan. Néanmoins, ces parlers présentent de nombreuses caractéristiques communes avec l'oïl (notamment la phonologie et la syntaxe). Nous pouvons supposer que les

²¹ Site du projet : <http://parlersducroissant.huma-num.fr>

²² Sites des enregistrements : <http://parlersducroissant.huma-num.fr/corpus/>

²³ Liste des actions de valorisation du projet : <http://parlersducroissant.huma-num.fr/valorisation.html>

parlers les plus orientaux présentent également des traits francoprovençaux, mais nous ne disposons pas de suffisamment de données sur ces parlers pour traiter de ce phénomène. En outre, les parlers du Croissant présentent également quelques traits qui les distinguent à la fois de l'oïl, de l'oc et du franco-provençal. Néanmoins, aucun de ces traits ne semble propre à l'ensemble de l'aire du Croissant.

Les parlers du Croissant sont aujourd'hui extrêmement menacés. Il est aujourd'hui urgent de les étudier en raison de leur probable disparition dans les prochaines décennies. Cela est d'autant plus vrai que depuis les travaux pionniers de la fin du XIX^e siècle, presque aucune recherche sur ces parlers n'a été menée avant les années 1990. C'est pour pallier ce manque qu'a été mis en place le projet « Les Parlers du Croissant », dont les travaux, dans des domaines aussi variés que la dialectologie, la linguistique descriptive, la typologie, le TAL ou encore la psycholinguistique, vise à étudier le Croissant le plus finement possible. Ce projet, lancé en 2015, produit de nombreux travaux sur ces parlers et a mis en place une dynamique visant à accroître nos connaissances sur ces parlers de transition.

Références

- Alibert, Louis. 1976 [1935]. *Gramatica occitana segon los parlars lengadocians*, 3^e édition. Montpellier : Centre d'Estudis Occitans.
- Alibert, Louis. 1977. *Dictionnaire occitan-français*, 2^e édition. Toulouse : IEO Edicions.
- Bec, Pierre. 1963. *La Langue occitane*, 6^e édition, « Que sais-je ? ». Paris : PUF.
- Berducat, Jeanine. 2010. Histoire de la Marche. In Christophe Matho (éd.), *Patois et chansons de nos grands-pères Marchois : Haute-Vienne, Creuse, Pays de Montluçon*, 18-21. Romorantin : Éditions CPE.
- Bonnaud, Pierre. 1999. *Nouveau Dictionnaire Général Français-Auvergnat*. Saint-Just-près-Brioude : Éditions Créer.
- Bonnaud, Pierre. 2006. *Grammaire générale de l'auvergnat (à l'usage des arvernaisants)*, 2^e édition. Chamalières : Cercle Terre d'Auvergne.
- Bossong, Georg. 2016. Classifications. In Adam Ledgeway & Martin Maiden (éds.), *The Oxford Guide to the Romance Languages*, 63-72. Oxford : Oxford University Press.
- Brun-Trigaud, Guylaine. 1990. *Le Croissant : le concept et le mot. Contribution à l'histoire de la dialectologie française au XIX^e siècle*. Lyon : Centre d'Études Linguistiques Jacques Goudet.
- Brun-Trigaud, Guylaine. 1992. Les enquêtes dialectologiques sur les parlers du Croissant : corpus et témoins. *Langue française* 93. 23-52.
- Brun-Trigaud, Guylaine. 1993. *Le parler de Lourdoueix-Saint-Michel (Indre)*. Guéret : Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.
- Brun-Trigaud, Guylaine, Nicolas Quint & Maximilien Guérin. 2018a. *Questionnaire « Parlers du Croissant » - Lexique fondamental - Noms*. Projet ANR « Les Parlers du Croissant ». <http://tulquest.huma-num.fr/fr/node/152>
- Brun-Trigaud, Guylaine, Nicolas Quint & Maximilien Guérin. 2018b. *Questionnaire « Parlers du Croissant » - Lexique fondamental - Pronoms*. Projet ANR « Les Parlers du Croissant ». <http://tulquest.huma-num.fr/fr/node/153>

Maximilien GUÉRIN

- Brun-Trigaud, Guylaine, Nicolas Quint & Maximilien Guérin. 2018c. *Questionnaire « Parlers du Croissant » - Lexique fondamental - Divers*. Projet ANR « Les Parlers du Croissant ». <http://tulquest.huma-num.fr/fr/node/154>
- Brun-Trigaud, Guylaine, Nicolas Quint & Maximilien Guérin. 2018d. *Questionnaire « Parlers du Croissant » - Conjugaison*. Projet ANR « Les Parlers du Croissant ». <http://tulquest.huma-num.fr/fr/node/156>
- Camproux, Charles. 1974. *Les langues romanes*, 2^e édition, « Que sais-je ? ». Paris : PUF.
- Chabaneau, Camille. 1876. *Grammaire limousine*. Paris : Maisonneuve et C^{ie}.
- Dupeux, Michel. 2017. *Le patois de la Basse-Marche*, 4^e édition. Édité par l'auteur. ISBN 978-2-7466-6921-5.
- Escoffier, Simone. 1958. *La rencontre de la langue d'oïl, de la langue d'oc et du francoprovençal entre Loire et Allier : Limites Phonétiques et Morphologiques*. Paris : Les Belles Lettres.
- Gautier, Michel. 1993. *Grammaire du poitevin-saintongeais*. Mougon : Geste Éditions.
- Guérin, Maximilien. 2019. *Grammaire du parler marchois de Dompierre-les-Églises (Haute-Vienne)*. Collection « Les Parlers du Croissant ». Paris : L'Harmattan.
- Guérin, Maximilien. 2020. *Le parler marchois d'Oradour-Saint-Genest (Haute-Vienne). Abrégé grammatical et lexique thématique*. Collection « Les parlers du Croissant », Paris. L'Harmattan. 2020.
- Guérin, Maximilien. à paraître 1. Les paradigmes de conjugaison en marchois (Croissant limousin) : entre Oc et Oïl. *Actes du XII^e Congrès de l'Association Internationale d'Études Occitanes*.
- Guérin, Maximilien. à paraître 2. Les parlers du Croissant : des parlers minorisés et marginalisés. In S. Noirard (éd.), *Transmettre les langues minorisées – entre promotion et relégation*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Guérin, Maximilien. à paraître 3. La dérivation nominale dans les parlers du Croissant. In M. Guérin, L. Esher, N. Quint & M. Russo (éds.), *Les parlers gallo-romans du Croissant : études linguistiques*. Collection « Les Parlers du Croissant ». Paris : L'Harmattan.
- Knyazeva, Elena, Gilles Adda, Philippe Boula de Mareüil, Maximilien Guérin, Nicolas Quint. 2020. Automatic Extraction of Verb Paradigms in Regional Languages: the case of the Linguistic Crescent varieties. In Dorothee Beermann et al. (ds.), *Proceedings of the LREC 2020 1st Joint SLTU and CCURL Workshop (SLTU-CCURL 2020)*, 245-249. Paris : European Language Resources Association (ELRA), <http://www.lrec-conf.org/proceedings/lrec2020>
- Lavalade, Yves. 1987. *La Conjugaison occitane (Limousin)*. Limoges : La Clau Lemosina.
- Lavalade, Yves. 2010. *Dictionnaire d'usage occitan/français : Limousin - Marche - Périgord*. Limoges : Institut d'Estudis Occitans dau Lemosin.
- Lavalade, Yves. 2011. *Dictionnaire français/occitan : Limousin - Marche - Périgord*. Limoges : Institut d'Estudis Occitans dau Lemosin.
- Mietzke, Stephan. 2000. *Isoglossenverschiebungen im Croissant. Von der monodimensionalen Sprachgeographie zur pluridimensionalen Mikrodialektologie*. Kiel : Westensee Verlag.
- Monnet-Quelet, Jean-Michel. 2013. *Le Croissant marchois : entre oc et oïl (Charente, Vienne, Indre, Haute-Vienne, Creuse, Cher, Allier, Puy-de-Dôme)*. Cressé : Éditions des Régionalismes.
- Piquand, Georges. 1953. *Le parler bourbonnais*. Montluçon : Grande imprimerie nouvelle.

Les parlers du Croissant

- Pivetea, Vianney. 2006. *Dictionnaire français/poitevin-saintongeais*, 2^e édition, La Crèche, Geste éditions.
- Quint, Nicolas. 1991. *Le parler marchois de Saint-Priest-la-Feuille (Creuse)*. Limoges : La Clau Lemosina.
- Quint, Nicolas. 1996. *Grammaire du parler occitan nord-limousin marchois de Gartempe et de Saint-Sylvain-Montaigut (Creuse) : Étude phonétique, morphologique et lexicale*. Limoges : La Clau Lemosina.
- Quint, Nicolas. 1998. Aperçu d'un parler occitan de frontière : le marchois. *Bulletin de l'Association Internationale d'Études Occitanes* 14. 126-134.
- Quint, Nicolas. 2014. *L'Occitan*. Chennevières-sur-Marne : Assimil.
- Reichel, Karl-Heinz. 2012. *Études et recherches sur les parlers arverno-bourbonnais aux confins de l'Auvergne, du Bourbonnais, de la Marche et du Forez*. Chamalières : Cercle Terre d'Auvergne.
- Riegel, Martin, Jean-Christophe Pellat & René Rioul. 2004. *Grammaire méthodique du français*, 3^e édition. Paris : PUF.
- Ronjat, Jules. 1913. *Essai de syntaxe des parlers provençaux modernes*. Mâcon : Protat.
- Roux, Jean & Jean-Louis Lévêque. 2011. *Précis de conjugaison occitan : dialecte limousin*. Marsac-sur-l'Isle : Novelum - IEO Perigòrd.
- Sauzet, Patrick. 2016. *Conjugaison occitane*. Toulouse : IEO Edicions.
- Tillinger, Gábor. 2013. *Entre oil, oc et francoprovençal : Différences lexicales dans la zone d'interférence appelée « Croissant » d'après les atlas linguistiques de la France*. Thèse de doctorat. Université de Debrecen.
- Tourtoulon, Charles & Octavien Bringuier. 1876. *Étude sur la limite géographique de la langue d'oc et de la langue d'oïl*. Paris : Imprimerie Nationale.
- Vaugondy, Robert de. 1753. *Gouvernements généraux de la Marche, du Limousin, et de l'Auvergne*
- Yvernault, Edith. 2013. *Le Petit Yvernault illustré - Patois d'Archignat*. Édité par l'autrice.
- Zink, Gaston. 1999. *Phonétique historique du français*, 6^e édition corrigée. Paris : Presses Universitaires de France.